

et canaux. Il comporte des dispositions financières et économiques élaborées, dont il sera question plus tard; il établit finalement des garanties en vue d'assurer l'exécution du traité et la paix universelle dans l'avenir.

En ce qui a trait à l'Alsace-Lorraine, le sujet ne prête pas à une argumentation bien détaillée. Ces provinces éminemment françaises par le sentiment et animées du désir profond de rester françaises de nationalité, furent enlevées à la France, il y a cinquante ans, par la force et contre leur volonté. Voici qu'on a fait disparaître cette injustice criante et historique, et une fois de plus, les provinces perdues sont l'apanage de l'Etat qui les a créées. Les nations alliées — j'emploierai le terme "alliées" pour être bref, en parlant des puissances alliées — associées — ont exécuté la promesse que la Prusse fit à la population du Slesvig septentrional, en 1866, et qu'elle n'a cessé depuis lors de violer. Ces populations auront maintenant l'avantage d'exprimer par un vote libre leur désir d'être réunies à leur mère patrie.

L'émancipation de la Pologne et sa reconnaissance à titre de pays libre indépendant, avec accès à la mer, a rencontré l'approbation universelle. Les difficultés pour assurer une délimitation de territoire qui assurerait ce débouché sur la mer, tout en ne blessant aucunement les affinités et les sentiments nationaux, ont été extrêmes; elles ont nécessité des dispositions très élaborées et compliquées qui ont fait l'objet de l'étude la plus sévère et de l'examen le plus attentif; dont la mise en vigueur ne donne peut-être pas satisfaction complète, mais qui, dans l'ensemble, sont les meilleures qu'on pourrait arrêter. Dans ce cas, ainsi que dans toutes les autres questions de cette nature, on a pourvu les garanties requises pour la protection des droits des minorités et pour assurer à celles-ci la liberté de conscience et la sécurité de leurs personnes et de leurs biens.

Dans toute son œuvre de destruction systématique de la propriété et de toute trace de civilisation et de progrès, l'Allemand n'a nulle part été aussi dévastateur que dans les charbonnages du nord de la France. Le but arrêté et défini du gouvernement allemand était de paralyser l'industrie française, au moyen de la destruction et de la confiscation des installations industrielles et de la ruine systématique des houillères françaises, afin que l'industrie française ne pût jamais faire concurrence à l'Allemagne. Personne ne niera la nécessité et de la restitution et de la punition de crimes semblables. Les moyens ainsi que la méthode d'atteindre ce double but ont fait l'objet de

longs débats et de sérieux réflexions. Finalement on a placé les champs houillers du bassin de la Sarre, qui avaient été jusque-là territoire allemand, sous la haute main d'une commission dont la société des nations nommera les membres et qui administrera cette région durant quinze ans. On a pourvu les garanties requises pour assurer à la population sa liberté religieuse, l'usage de sa langue et de ses écoles. Les houillères sont mises à la disposition de la France. A l'expiration des quinze années, la population fera connaître, au moyen d'un plébiscite, si elle désire continuer à relever de la société des nations ou s'adjoindre à la France ou à l'Allemagne. Dans le dernier cas, les mines françaises comprises dans cette région seront cédées à l'Allemagne après le paiement d'une indemnité convenable portée au compte des réparations.

On saisit au premier coup d'œil l'équité des dispositions relatives à la destruction des fortifications de Hélioland et à l'internationalité du canal de Kiel; je n'ai pas besoin de m'attarder à les discuter à fond.

Priver l'Allemagne de tout son empire colonial était une mesure radicale quoique juste. La paix future du monde réclamait cela. Les Allemands n'avaient pas fait la moindre tentative de colonisation; leur but était purement et simplement l'exploitation, avec avantage commercial. Ils avaient traité avec cruauté et barbarie et opprimé les nations. Il apparaissait clairement, surtout dans l'Afrique allemande du sud-ouest, que les tribus qui avaient témoigné de l'amitié pour les Alliés, seraient exterminées, à la suite d'un rétablissement de l'autorité allemande. On ne se faisait pas d'illusion sur la politique future de l'Allemagne, si elle conservait ces colonies. Des bases navales puissamment fortifiées à des points stratégiques offrant tous les avantages requis pour une guerre sous-marine dépassant tout ce qu'on a tenté jusqu'ici, auraient été établies d'ici quelques années. Dans leur confiante anticipation de la victoire, les hommes publics d'Allemagne montraient une candeur parfaite, quant à leurs autres buts futures. L'organisation allemande ne faillirait pas à la tâche d'instruire, de discipliner et d'armer de vastes corps de troupes indigènes qui l'auraient aidée à soumettre tout le continent africain et qu'elle aurait pu utiliser même sur d'autres théâtres de guerre. On obligera donc l'Allemagne à renoncer à ses colonies en faveur des puissances alliées.

Mais les nations alliées se sont elles-mêmes imposé une restriction d'après laquelle ces territoires devront être développés dans l'intérêt et au profit de l'univers